à une réforme de la circulation monétaire augmentant le nombre des espèces circulantes.

On ne croit pas aujourd'hui, en bourse de New-York, que le Congrès des Etats-Unis adopte les propositions du dernier message de M. Cleveland.

La réserve en or du Trésor est tombée à moins de 52 millions de dollars. Quatre millions ont été retirés aujourd'hui. Le paquebot *Lahn* emportera demain près de quatre millions. On est en pourparlers pour 800,000 dollars à expédier mercredi.

LES SCANDALES
FINANCIERS ET PARLEMENTAIRES

Paris, 29 janvier. — En attendant que la Chambre ait nommé la commission d'enquête relative aux conventions avec les chemins de fer, l'opinion continue à s'occuper des différents scandales qui nous restent sur la planche.

L'affaire des fonds portugais

La question des chemins de fer du Sud reste à l'ordre du jour. Nous avons noté l'accusation du *Figaro*, dans un article concernant cette opération du baron de Reinach, et d'après laquelle M. Ribot aurait incité le Comptoir d'Escompte à verser 30,000 francs à l'éminent M. Portalis.

M. Ribot n'a rien répondu, mais il a fait répondre par le Comptoir d'Escompte que jamais il n'avait demandé ce versement. Le *Figaro* maintient son dire en le précisant :

« Ce démenti qui a été demandé au Comptoir et que le Comptoir ne pouvait refuser dépasse la mesure des démentis permis. Nous maintenons tout au contraire le fait.

» Et s'il faut revenir sur ces détails, nous ajouterons qu'il s'agissait d'une campagne de chantage menée par M. Portalis contre les fonds portugais, dans le *XIXe Siècle* et hors de ce journal. C'est à cette occasion que M. Ribot, *ministre des affaires étrangères*, est intervenu auprès du Comptoir d'escompte, et c'est à la suite de cette intervention que M. Edouard Portalis a reçu la forte somme pour cesser sa campagne. »

Situation critique de la laine

XXXVe ARTICLE

Nous n'aimons rien tant qu'être contredit, parce que, pour être bien établie, une vérité doit passer par des renseignements contradictoires. La lettre du 17 janvier de MM. G. et F. Asselin, du Havre, est un vrai régal pour nous.

Nous nous défendons d'être un *détracteur renforcé* du terme. Nous sommes simplement un spectateur écœuré de ce genre d'exercice. Le jour où il nous sera démontré que cette machine de guerre est une institution louable à encourager, nous rendrons hommage à ses inventeurs ; jusque-là, nous la regarderons comme en dehors de toutes les lois imposées à l'humaine raison, à la sagesse commerciale, à la prudence économique des nations.

Que contiennent donc les carnets du terme ? Y lit-on des calculs en faveur de l'avenir industriel d'un pays particulier ? N'y trouve-t-on pas, au contraire, des observations faites dans l'intérêt d'une seule cause, d'un seul mouvement, d'un seul jeu ? Cela est si vrai que l'égoïsme pousse chaque joueur à s'occuper exclusivement de lui-même.

Notre campagne contre le terme est aussi honnête que désintéressée, aussi commerciale que patriotique.

Examinons donc la lettre de MM. Asselin.

***

1° Ces messieurs trouvent inutile d'entraîner une polémique *avec qui ne peut être convaincu*.

Ne peut est quelque peu risqué.

Avant de s'abandonner à un tel excès de plume, un écrivain ferait bien d'exposer clairement le système dont il est l'inventeur. Il y trouverait double avantage. D'abord, il montrerait son souci de la vérité ; ensuite, il convaincrait la galerie.

2° Ces messieurs disent : « Les marchés à terme ne sont pas faits uniquement pour acheter, mais tout autant pour vendre, soit en arbitrage, soit pour livrer. »

Nous avions toujours cru qu'un marché supposait un *acheteur* et un *vendeur*. La façon dont MM. Asselin exposent la chose nous fait apercevoir, entre ces deux anciens facteurs de la prospérité industrielle et commerciale de la France, un intermédiaire habile à tirer la couverture tantôt à gauche, tantôt à droite, et même en bas du lit. A qui profite la chaleur ?

3° Les fortes convictions *des intermédiaires* sont bien édifiantes. Voici une histoire qui s'est passée à Roubaix.

Un courtier entre chez MM. K... (deux frères associés). J. K. est seul au bureau. Le courtier l'engage à acheter, à 3 mois, une grosse affaire de coton. Tout dit qu'il aura raison d'opérer ainsi. J. K... traite.

En sortant de ce bureau, le courtier rencontre E. K. qui lui dit :

— Je n'ai pas confiance.

— Alors, vendez...

— Tiens, tiens, tiens !... Vous avez peut-être raison.

Et séance tenante, E. K. vend, sur les mois où son frère venait d'acheter, d'après les conseils du courtier.

La liquidation faite, il y eut une grosse perte d'un côté et un bénéfice de l'autre. Les frères s'expliquèrent alors cette aventure édifiante

Le courtier avait fait son métier. On ne dit cependant pas qu'il fut proposé pour un prix Monthyon.

***

1° On peut avoir beaucoup de choses à apprendre sur le marché à terme, puisque chaque jour amène de nouvelles révélations. En attendant, les témoignages de confiance ne nous *manquent pas*. Beaucoup de commerçants sérieux voient avec plaisir tomber les voiles qui cachent les beautés et les difformités de l'idole à laquelle MM. Asselin brûlent leur encens.

5° Ces messieurs nous conseillent d'aller à Londres. C'est de Londres que nous leur répondons.

6° Ils nous donnent des avis, et le numéro du *Bulletin des Laines*, qui nous apporte leur épître, contient notre réponse à leurs exposés commerciaux pratiques.

7° Quant à *redorer d'un coup de baguette les Américains du Nord*, nous nous déclarons insuffisant pour la tâche en question. Ce *procédé de dorure* à la baguette nous est inconnu.

8° MM. Asselin sont pour le progrès, la navigation à vapeur. Ils auraient dû parler de l'électricité mise au service du jeu.

Suivant eux, nous n'espérons; nous, qu'à la vapeur à voile, qu'en la patache. Sur ce point, nous laissons la parole à ceux qui ont lu nos articles.

9° Nous proposons un prix pour l'auteur de la meilleure analyse logique et grammaticale de cette phrase : « ...la patache *que nous lui laissons représenter* ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Bast !... le meilleur acier a des paillettes et ces messieurs, qui nous ont écrasé sous leurs arguments, ne peuvent prétendre avoir raison en tout.

10° Conclusion. Après avoir lu la lettre de MM. Asselin, nous nous demandons ce qu'ils ont voulu dire.

II

Quand on donne le terme comme un *régulateur* du marché lainier, devrait-on écrire, du Havre, le 20 janvier, des choses comme ceci : « Il s'est traité passablement de filières disponibles formant un total de 731 balles de Buenos-Ayres suint, *à prix non divulgués* ».

On conçoit que des filières soient *disponibles*, puisqu'il y a jeu; mais que les prix ne soient pas connus, c'est une autre affaire. Qu'est-ce que le régulateur a fait ? Les interprétations sont bien permises, car il y a là un intérêt privé qui se dissimule, et pour cause. L'araignée tend sa toile avant le passage de la mouche.

***

Un tableau graphique, publié au Havre, donne les cours du marché à terme, en 1894, au Havre et à Anvers. Il s'agit de la bonne première courante d'un rendement de 36 0/0.

Voyez bien les points de départ, afin de vous rendre parfaitement compte de la façon dont travaille le *régulateur infaillible*.

Ce tableau, répandu à des milliers d'exemplaires, devrait corroborer les dires de MM. Asselin; malheureusement, il leur donne la plus complète dénégation que l'on puisse rêver.

Mois de 1894	Havre	Anvers
—	—	—
Janvier	1.28	1.14
Avril	1.29	1.09
Mai.....	1.15	1.06
Juin.....	1.25	1.13
Juillet	1.19	1 08
Août.....	1.24	1.11
Septembre.....	1.21	1.12
Octobre...	1.16 et 1.08	107 et 101
Novembre	1.08 et 0.95	103 et 0.96
Décembre.....	0 98 et 0.93	0.98 et 0.95

Donc, voici des comparaisons :

Avril	1 29	1.09
Août	1.24	1 11
Décembre	0 98 0.93	0 98-0.95

Le jour où le malin diable a joué ce double tour, il a dû bien rire. Avril voit le Havre à 1 25 et Anvers à 1.09; décembre remet le Havre à 0.93 et Anvers à 0.96.

Il faut voir comme la belle petite prima d'Anvers reprend faveur ! La voilà confondue avec la première du Havre, dans la même baisse. Et la première du Havre s'était toujours donnée comme bien supérieure à sa rivale belge.

Sur ce dernier mois seul, le *régulateur* a fonctionné Il est douteux cependant que les Havrais se félicitent de cette chute.

***

Remarquez ceci. Quand le *lavé* était, au Havre, à la hauteur de 3,55, de janvier à avril 1894, il n'était, à Anvers, qu'à 3,20. Différence 0,35 en faveur du Havre.

Et voilà que, en décembre 1894, le lavé est, au Havre, à 2,58, et à Anvers, à 2,66!... Différence 0,08 en défaveur du Havre.

Si les Havrais se déclarent satisfaits de ce régulateur, ils ne sont pas difficiles à contenter.

***

Le marché à terme étant un régulateur, il doit rendre uniformes les mouvements d'un article, objet d'un grand commerce.

On a dit, en effet, que le terme a été inventé pour servir les intérêts du manufacturier. En examinant les chiffres officiels d'un grand marché, nous verrons ce qui en est.

Fluctuations du peigné (contrat B) à Anvers

	PLUS BAS	PLUS HAUT	MOYENNE
1888	4.65	5.95	5.333
1889	5.05	6.325	5.814
1890	5.175	6.30	5.75
1891	4.275	5.45	5.09
1892	4.10	4.92	4.525
1893	4 125	4.85	4.505
1894	3.325	4.25	3 99

On voit comme d'une année à l'autre, et même pendant la même année, le fabricant a pu compter sur la stabilité des choses.

Pour la laine lavée, voici les variations :

1888	3.85	4.70
1889	4.35	5.50
1890	4.40	5.30
1891	3.75	4.50
1892	3.40	4.—
1892	3.45	4 —
1894	2 70	3.57

Si l'on s'arrête aux chiffres d'une année, on voit avec quelle perfection le régulateur a fonctionné.

***

L'examen impartial des choses montre qu'à partir de 1889 la baisse générale s'accentue.

La moyenne du peigné suit le plan incliné comme poussée par la fatalité :

5.81 ; 5.75 ; 5 09 ; 4.525 ; 4.50 ; 3.99.

Les *maxima* ne sont plus atteints ; les *minima* augmentent sans cesse.

La dégringolade du lavé est moins prononcée :

5 50 ; 5 30; 4.50 ; 4 ; 3.57.

Mais elle est constante.

La fatalité en question n'est autre chose qu'une loi économique. La production de la laine augmentant dans les colonies, le produit brut perd de sa valeur.

***

S'il est extraordinaire que, depuis 1889, les éleveurs n'aient pas diminué leurs troupeaux, cela ne s'explique que par les encouragements des achats directs et les effets du jeu. En attendant que des pertes colossales s'imposent aux Australiens, le capital européen diminue et les crédits se restreignent. On voit là le fonctionnement d'un autre régulateur.

III

Nous avons peut-être tort, aux yeux de certains hommes, de toujours rapporter nos raisonnements, nos arguments et nos efforts à l'intérêt général, mais c'est un parti-pris que nous ne perdrons jamais, quoi qu'il arrive. Les considérations personnelles sont presque toujours entachées d'injustice.

Quand nous combattons le terme, c'est que nous le considérons comme l'ennemi de la prospérité générale. On dira que le Gouvernement doit le laisser vivre, à cause du principe de la liberté; nous répondrons qu'à Monaco, un prince éclairé n'empêche pas le fonctionnement de la roulette. En France, on interdit les jeux de hasard, sauf ceux des Bourses officielles. Allez-vous y faire mordre !

Il ne faut, pas, parce qu'on fait de ces choses-là, jeter la pierre à qui les considère comme mauvaises, les blâme et les condamne.

Nous sommes persuadé que si la vérité était le premier régulateur du terme, ce marché verrait beaucoup moins d'affaires. On y exploite les hypothèses les plus opposées, les affirmations et les dénégations les plus contraires. On y cultive un champ où poussent des kilogrammes fictifs et des opérations hasardées.

Il en est si bien ainsi que les Allemands négligent Leipzig pour Anvers, parce qu'ils savent que l'opinion publique allemande s'est fortement prononcée contre le jeu.

Et bien, savez-vous ce que le peigné (contrat B) a donné au marché d'Anvers, en 1894 ?

51.515.000 k. de cœur, soit F. 206 millions. Puis 20.075 *balles de laine*, soit 10 millions.

Enlevez ces 216 millions à Anvers, que deviendra aujourd'hui son commerce de laine ?

***

On sait fort bien d'où viennent les résistances; on sait mieux encore quelle faiblesse gouvernementale s'oppose à une réforme qui serait purement honnête.

Les transactions du terme ont été à Anvers :

En 1888.....	29.500.000 kilos
1889.....	53.025.000 »
1890.....	65.375.000 »
1891.....	41.215 000 »
1892... .	47.240.000 »
1893.....	39 300 000 »
1894.....	51.515.000 »

C'est ainsi que l'on a fait vivre des peignages que l'on a construits et commandités.

Si donc on demande la suppression du terme, on répond par la nécessité d'entretenir les usines et d'alimenter le travail national !

***

L'année 1894 a eu une marche curieuse. Voici les chiffres mensuels pour Anvers :

Janvier.....	3.435.000
Février.....	3.380.000
Mars.....	3.450.000
Avril.....	3.505 000
Mai.....	3.615.000
Juin.	4.785.000
Juillet.....	3.635 000
Août.....	2.500.000
Septembre.....	3.335.000
Octobre.....	8.385 000
Novembre.....	8 240.000
Décembre.....	3 850.000

Remarquez les 16.625.000 francs pendant les deux terribles mois d'octobre et de novembre, et demandez-vous ce qui poussait les spéculateurs à opérer ainsi.

Nous savons bien que certaines maisons y ont gagné, mais on ne raconte pas très ouvertement ce que d'autres ont perdu.

Mvralité du terme :

1° On opérait, au 15 aout, alors que le peigné était à 4.25, sur le mois d'octobre qui débute à 4 fr. et fléchit, à la fin, jusqu'à 3.65 !

2° En octobre, le 10, le peigné est à 3.90, mais en opère *sur décembre*. Le 20 de ce *dernier mois*, le peigné tombe à 3.40.

3° En résumé, nous disons que le terme a entraîné tous les cours, puisque, à Londres, en ce moment, on produit du peigné qui ressort à un prix supérieur à celui qu'offre le terme.

4° Nous comprenons fort bien les raisonnements et l'intérêt des tripoteurs du terme, mais nous leur défendons de dire que leur objectif est l'intérêt général. Ils ont beaucoup travaillé à rendre la crise aiguë ; ils sont moralement responsables du mal causé par eux sciemment.

EMILE LEFEVRE.

NOUVELLES DU JOUR

Les causes de la démission de M. Casimir-Périer

Paris, 29 janvier. — Dans le *Figaro* de demain, M. Calmette fait connaître que M. Casimir-Périer possède, sur les divers incidents qui, en dehors de l'impuissance constitutionnelle, ont provoqué sa brusque démission, des documents destinés à produire une profonde sensation.

Mais M. Casimir-Périer, ajoute notre confrère, préfère attendre pour les mettre au jour, ne voulant à aucun prix avoir l'air de parler *ab irato* sous l'impression d'événements encore trop recents.

M. Casimir-Périer partira, au début de la semaine prochaine, pour un voyage de trois semaines au plus, dans le Midi.

Paris, 29 janvier. — Dans la *Petite République*, M. Turot raconte que dans ses révélations, M. Casimir-Périer dénoncera le rôle de M. Dupuy dans les élections Bachimont et Gérault-Richard; dans la crise ministérielle qui provoqua celle présidentielle.

M. Casimir-Périer se plaindrait aussi du général Mercier qui lui laissa ignorer ses décisions les plus importantes.

Enfin il reprocherait à M. Hanotaux d'avoir notamment gardé dans sa poche une dépêche de la reine d'Espagne au Président de la République.

M. Turot ajoute qu'après ses révélations, il ne restera pas en France un homme pour désapprouver M. Casimir Périer d'avoir donné sa démission.

Etat grave de M. Jules Guesde député de Roubaix

Paris, 29 janvier. — Le *Courrier du Soir* annonce que la maladie de M. Jules Guesde s'est aggravée depuis quelques jours au point de donner de sérieuses inquiétudes à son entourage.

Mort de M. de Douville-Maillefeu, député

Paris, 29 janvier. — M. de Douville-Maillefeu, député de la Somme, est mort à Hyères où il s'était rendu il y a quelques jours pour raison de santé.

Les amnisties
Manifestations annoncées

Paris, 29 janvier. — Nous avons dit que la rentrée de M. Gérault-Richard à la Chambre, vraisemblablement lundi prochain, donnerait lieu à une bruyante démonstration des socialistes parlementaires.

On dit ce soir qu'une autre grande manifestation va être organisée par les partisans de Rochefort à l'occasion de son arrivée à la gare du Nord.

On se rappelle celle qui eut lieu à la gare de Lyon à sa rentrée de Genève après l'amnistie des communards. Déjà les comités s'organisent, paraît-il, et des avis seront lancés par l'*Intransigeant* et la *Cocarde*.

Bref, on veut faire un triomphe à l'exilé en même temps qu'une protestation.

La *Cocarde* dit dès aujourd'hui : « Des centaines de mille hommes vont acclamer Rochefort, l'infatigable lutteur, l'ennemi des chéquards, l'ami de Boulanger, etc. »

Dans une dépêche de Londres, il est dit que si la loi d'amnistie était promulguée avant samedi, il s'embarquerait ce jour là pour Paris. Son arrivée coïnciderait donc, à quelques heures près, avec les obsèques grandioses qu'on prépare au maréchal Canrobert, et il y a là une rencontre qui doit déjà préoccuper doublement le gouvernement.

Disons enfin que quelques acharnés ont songé à offrir à Rochefort une candidature législative de protestation; mais les intimes du célèbre pamphlétaire, rappelant son aversion pour un mandat de ce genre et ses précédentes démissions, assurent qu'il refusera de se laisser porter.

Le retour de M. Henri Rochefort en France
Le cas de Louise Michel

Londres, 29 janvier. — M. Henri Rochefort a déclaré que si, comme il le supposait, la loi d'amnistie était votée par le Sénat et promulguée avant la fin de la semaine, il s'embarquerait samedi matin, à onze heures, pour Calais.

M. Rochefort a engagé vivement Louise Michel à profiter de l'amnistie et à rentrer avec lui en France.

La Vierge Rouge, qui a maintenant une situation à Londres, a demandé à réfléchir.

M. Henri Rochefort interviewé

Paris, 29 janvier. — Un envoyé du *Gaulois* à Londres a pu causer avec Henri Rochefort qui lui a dit : « Je n'entends pas être traqué comme aucun chéquard; je n'ai demandé aucune grâce et on ne m'en accorde aucune. L'*Intransigeant* n'a donc pas à désarmer; au contraire, nous continuerons à demander la lumière et la justice au ministère Ribot comme au ministère Dupuy. »

Rochefort a ajouté qu'il s'arrêtera en route et ne sera à Paris que dimanche dans la journée. Après un court séjour à Paris, il ira dans le Midi, car il a besoin, dit il, de soleil.

Enfin le directeur de l'*Intransigeant* n'a pas laissé entendre, au contraire, qu'il veuille se dérober à la grande manifestation qu'on prépare pour son arrivée à Paris.

Paris, 29 janvier. — D'après ce que nous apprend un partisan très actif de M. Rochefort, ce dernier entreprendrait, presqu'à son retour, concurremment avec des socialistes de la Chambre, une vigoureuse campagne de révision de la Constitution.

Le cas du député-soldat Mirman

Paris, 29 janvier. — La séance d'hier, et dans cette séance le fait surtout du retrait de l'exclusion prononcée contre MM. Jaurès et Rouanet, auraient inspiré au gouvernement le désir de se retirer du pied cette épine qu'est la question Mirman.

On sait à quels incidents a déjà donné lieu l'envoi sous les drapeaux du député de Reims. On nous assure aujourd'hui que cette question Mirman a été pour un peu dans les refus que les généraux Jamont et Hervé ont opposés à l'offre du portefeuille de la guerre.

Il est enfin à craindre que de nouveaux incidents se produisent un jour ou l'autre au Parlement. Pour se tirer d'affaire, le gouvernement songerait à mettre M. Mirman en congé renouvelable.

Pour le principe, on l'astreindrait pendant les interrogations à quelques semaines de caserne : M. Mirman gagnerait ainsi la fin de son service et le gouvernement serait enfin tranquille.

Le corps diplomatique à l'Elysée

Paris, 29 janvier. — Aujourd'hui, à 3 heures, a eu lieu, au Palais de l'Elysée, la réception du corps diplomatique qui venait offrir ses hommages à M. Félix Faure.

La compagnie de garde, massée dans la cour du palais, rendait les honneurs à chaque voiture qui entrait. Un attaché du protocole faisait un signe et les troupes portaient et présentaient les armes selon qu'il s'agissait d'un ambassadeur ou d'un ministre plénipotentiaire.

Les diplomates étaient réunis dans la salle des fêtes lorsque le Président de la République, portant le grand cordon et la plaque de la Légion d'honneur, et entouré de sa maison civile et militaire, a fait son entrée.

Le nonce apostolique, doyen du corps diplomatique, a adressé au chef de l'Etat le discours suivant :

« Monsieur le Président,

» La haute marque de confiance que l'Assemblée nationale vient de vous donner en vous élevant à la première magistrature du pays, amène auprès de vous le corps diplomatique, heureux de vous présenter ses félicitations et ses hommages.

» Dans votre nom qui lui rappelle toute une vie d'honneur et de travail, la France a vu la promesse et la garantie d'un long avenir de sécurité, de prospérité et de paix.

» Ces espérances sont d'autant plus bien avec les aspirations de tous nos souverains et avec les intérêts généraux de la civilisation, pour que nous ne sentions pas le besoin de nous y associer.

» Travailler à les réaliser sera une œuvre digne de votre caractère et de votre sagesse. Puisse la divine Providence vous aider dans cette grande et noble tâche : c'est le vœu dont nous venons, au début de vos éminentes fonctions, vous offrir, M. le Président, au nom de nos souverains et chefs d'Etat et en notre nom personnel, la sincère et sympathique assurance. »

Le Président a répondu :

« Je remercie l'éminent interprète du corps diplomatique de ses félicitations ; je suis particulièrement sensible aux souhaits qu'il forme pour la France dans les hautes fonctions où m'a appelé la confiance d'une nation laborieuse et pacifique.

» Je m'appliquerai à maintenir et à développer les bonnes relations que le gouvernement de la République entretient avec les autres puissances. »

» Les sentiments qui viennent de m'être exprimés me donnent l'assurance que le concours de leurs représentants ne me fera pas défaut dans l'accomplissement d'une tâche si conforme aux vœux de mon pays.

» Je tiens à vous témoigner toute ma gratitude.»

Les discours échangés, l'introducteur des ambassadeurs a successivement nommé chacun des membres du corps diplomatique avec le chef de l'Etat.

Les révélations de la « Libre Parole »

Paris, 20 janvier. — La *Libre Parole* de demain publie la lettre suivante, signée de l'initiale de M. Béral et adressée au baron de Reinach. Cette lettre a été saisie à la banque Propper.

» 2 mai 1890.

» Mon cher ami,

» J'ai reçu ce matin seulement à la campagne, où je me trouve, l'avis assez inattendu de ma nomination comme membre de la commission. D'ici là je vous serais très obligé de me faire parvenir tous les documents et renseignements nécessaires.

» Bien à vous,

» B... » (*Un simple paraphe*).

Une première représentation

Paris, 29 janvier. — Ce soir a eu lieu au Gymnase la première de l'*Age difficile*, la nouvelle pièce de M. Jules Mary.

Le public s'est montré un peu déconcerté et parfois choqué par l'audace de certains détails destinés à relever la sécheresse du sujet ; il ne s'est intéressé que médiocrement à une action dont les personnages sont peu sympathiques ou même répugnants.

Tout le talent de l'auteur, aidé par celui des deux principaux interprètes, M. Antoine et Mme Judic, n'est parvenu à déterminer qu'un succès d'estime.

Un accident de chemin de fer en gare de Pontoise

Paris, 29 janvier. — Le train de voyageurs 620, qui part de Paris à 6 h. 25 du soir, a pris en écharpe une machine arrêtée en gare de Pontoise. Les voyageurs du train n'ont reçu aucune blessure, mais le chauffeur a été assez grièvement blessé pour être transporté à l'hôpital.

Quant aux deux locomotives, elles ont été complètement brisées. Le transport des voyageurs s'est opéré par transbordement.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

Le froid. — 35 degrés au dessous de zéro

Epinal, 29 janvier. — Un froid excessif sévit sur les Vosges. Le thermomètre est descendu à 25° au-dessous de zéro; il est descendu à moins, 28 à Rambervilliers et à moins encore, 30 sur les bords du lac de Gérardmer.

Marseille, 29 janvier. — Le thermomètre est descendu aujourd'hui à 5° au-dessous de zéro. La mer est très mauvaise. Tous les courriers sont en retard.

Rome, 29 janvier. — Il a neigé la nuit dernière; le froid est très vif.

Finme, 29 janvier. — La navigation est arrêtée en raison du froid.

Berne, 29 janvier. — Dans le Jura, le thermomètre est descendu jusque moins 35°. La circulation est interrompue sur plusieurs lignes; les courriers sont en retard.

Pontarlier, 29 janvier. — La ville de Pontarlier était bloquée par les neiges depuis jeudi. Les communications viennent d'être rétablies ce matin. Une partie des trains en retard est déjà arrivée.

Belfort, 29 janvier. — Le thermomètre marquait 20 degrés la nuit dernière. Le capitaine Ecosse, du 4e d'artillerie, est mort subitemant dans une salle d'attente de la gare, succombant à une congestion provoquée par le froid.

Ajaccio, 29 janvier. — La neige couvre le sol à une hauteur de 10 centimètres. Les communications sont interrompues sur plusieurs points.

Une rencontre sanglante au Congo

Anvers, 29 janvier. — Une lettre datée de Vauana, 17 décembre, publiée par l'*Opinion*, annonce qu'une rencontre sanglante s'est produite sur l'Oubangui, entre des nègres commandés par des Belges et des Français.

Il y a eu de nombreux tués des deux côtés. C'est, dit l'*Opinion*, la réédition d'une nouvelle antérieure, déjà démentie par l'Etat du Congo.

Le nouveau Tzar
Maintien du régime autocratique

Berlin, 29 janvier. — D'après une dépêche de St-Pétersbourg, le tzar, qui a déjà reçu un certain nombre de délégations de provinces, leur aurait déclaré que son sentiment était pour le maintien absolu du régime autocratique.

Les Italiens au Soudan

Londres, 29 janvier. — On mande de Rome au *Times* : « Les dernières nouvelles parvenues d'Afrique annoncent que Ménélik veut faire la guerre aux Italiens de l'Erythrée. »

Un déraillement aux Etats-Unis. — Deux tués Trente blessés

New-York, 29 janvier. — Hier soir, l'express de Saint-Louis à New-York a déraillé près de Coatesville. Deux voyageurs ont été tués, trente-trois blessés plus ou moins grièvement.

La révolution en Colombie

New-York, 29 janvier. — On mande de Colon que la révolution a gagné les Etats de Bolivar, Magdalena et Antioquia.

L'état de siège est proclamé dans l'Etat de Bolivar.

Une partie des garnisons de Panama a été rappelée, les Etats-Unis étant censés protéger les intérêts de cette province, dont le gouverneur dans l'isthme a été arrêté.

Un navire de guerre français a reçu ordre de se rendre à Colon, où se trouve déjà le navire américain *Atlanta*

Le commandant de ce vaisseau demande à son gouvernement d'envoyer un autre navire à Buenaventura où des désordres ont éclaté.

Washington, 29 janvier. — Une dépêche du ministre américain à Bogota, adressée à M. Gresham, confirme que la révolution a éclaté en Colombie.

Vendredi dernier les troupes gouvernementales, sous le commandement des généraux Ulloa et Angelo, ont mis en déroute les insurgés à Pradera.

Un navire de guerre français a reçu ordre de se rendre à Colon ou se trouve déjà le navire américain *Atlanta*. Le commandant de ce vaisseau demande à son gouvernement d'envoyer un autre navire à Buensventura, où des désordres ont éclaté.

Une partie des garnisons de Pansura a été rappelée; les Etats-Unis étant censés protéger cette province, dont le gouverneur dans l'isthme a été arrêté.

D'autre part on dit que la révolution a gagné les Etats de Bolivar, Magdalena et Antioquia. Les lignes télégraphiques ont été coupées par les rebelles.

Toutes les œuvres de M. E. Zola mises à l'index

L'*Agence Havas* communique la dépêche suivante :

« Rome, 28 janvier — Toutes les œuvres de M. Zola et le drame de Bovio, *le Christ à la fête de Pourim*, sont mis à l'index ».

Congé scolaire à l'occasion de l'élection présidentielle

Paris, 29 janvier. — Le Président de la République, de plus en plus désireux d'étendre sa popularité, a prié le ministre de l'instruction publique d'accorder à l'occasion de l'élection présidentielle, à tous les élèves des établissments d'enseignement public, lycées, collèges, écoles primaires, écoles professionnelles, etc., un jour de congé.

Réunion du Conseil des ministres

Paris, 29 janvier.— Les ministres se sont réunis exceptionnellement ce matin à dix heures et demie, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure, pour s'occuper des obsèques du maréchal Canrobert.

LES OBSÈQUES DU MARÉCHAL CANROBERT

Le gouvernement a résolu de faire au maréchal Canrobert des funérailles aux frais de l'Etat. Un crédit de 20,000 francs sera demandé à cet effet aux Chambres. Les obsèques auront lieu samedi prochain. Le corps du maréchal sera inhumé aux Invalides.

Le général Zurlinden, ministre de la guerre prendra la parole au nom du gouvernement.

LE BUDGET

Le conseil a commencé à s'occuper du budget, il a décidé ensuite qu'il serait nommé, conformément au vote émis par la Chambre sous le précédent cabinet, une grande commission extraparlementaire chargée de l'étude des projets de décentralisation administrative.

L'amiral Besnard et le général Zurlenden n'assistaient pas au conseil.

La guerre entre la Chine et le Japon

Londres, 29 janvier. — On télégraphie de Shanghaï que les Japonais ont attaqué deux fois Wei Hai-Wei le samedi 26 janvier, mais sans succès. Un nouveau télégramme de Shanghaï dit que les Japonais auraient attaqué successivement Wei-Hei-Wei, d'abord du côté Ouest, puis du côté Est. Ces attaques auraient été repoussées. Ils voulaient attaquer aussi les forts de Chefou, mais ils en auraient été empêchés par les flottes étrangères. La flotte chinoise, bloquée à Wei-Hei-Wei, comprend, dit-on, huit cuirasses, trois croiseurs, six canonnières et onze torpilleurs.

NOTES & IMPRESSIONS

UNE VENTE PUBLIQUE

Durant toute la semaine dernière, l'une des maisons de la rue Neuve, à Roubaix, s'est vue transformée en une succursale de l'hôtel de la rue Drouot, et certes la vente qui s'y est poursuivie pendant huit jours était moins banale que beaucoup de celles dont est quotidiennement le théâtre le grand capharnaüm parisien. La collection qui s'y est dispersée avait, en effet, été composée pièce par pièce, depuis de longues années sans doute, par un homme de goût que le malheur des temps a forcé de s'en séparer et qui emporte, dans la pénible liquidation de ses affaires, l'estime et la sympathie de tous ; que celui soit une atténuation de l'épreuve qui lui a été imposée.

Cette vente a été un véritable événement roubaisien, et peut-être le lecteur ne recevra-t-il pas sans intérêt quelques détails à ce sujet.

Le chapitre des *Tableaux anciens* comprenait 16 numéros environ, dont le principal était un paysage sur bois, et authentique, d'Adrien Van de Velde ; il a été vendu 255 fr., ce qui n'était certainement pas son prix, pas plus que 140 fr. n'était celui d'une peinture militaire, également sur bois, quand même l'attribution, qui en était faite à Wouvermans, eût été contestable.

Il en faudrait d'ailleurs dire autant de presque toute la série : Deux portraits de l'école hollandaise, datés du commencement du XVIIe siècle, 140 fr.; un Christ descendu de la croix, attribué à Quentin Metsys, 170 fr.; un paysage attribué à Roos de Tivoly, 100 fr. ; une belle *Sainte famille*, 110 fr.; une immense nature morte, attribuée à Jean David de Heem, 90 fr.; un *Roi recevant des suppliantes*, 270 fr. Mais parmi les prix auxquels on pourrait particulièrement appliquer le qualificatif traditionnel de « dérisoires, » il faut citer 70 fr. pour un *Christ au roseau* et surtout 32 fr. pour une marine de Velde le Vieux, signée et datée ; ces deux pièces vendues au même amateur.

La peinture moderne était peu abondante, mais brillamment représentée : un Ch. Jacques, 550 francs ; un Daubigny, 350 fr.; un Daniel Dave, de grand caractère, 475 fr., tableau gagné, paraît-il, à une tombola de la Société artistique de Roubaix-Tourcoing ; des *Pêcheuses de crevette*, de Mangez, 140 fr., morceau de choix.

Parmi les aquarelles, un Harpignies, sans beaucoup d'exécution ni de relief, mais la signature et la date valaient autre chose que 75 fr.; un Daniel Dave, de grande allure comme la toile ci-dessus, 225 fr. Paul Delaroche et Eugène Delacroix figuraient dans la série et ont été vendus 11 et 13 fr.! Il est vrai que le doute sur l'authenticité était permis, mais il semble que la simple présomption eût just fié d'autres enchères. Du reste, le vent était à la baisse : deux magnifiques sanguines, d'après d'Albane, ont été adjugées à 16 fr.; un Comerre 9 fr.; une fine étude de Jeanron que le catalogue intitule, je ne sais pourquoi, *Mendiante*, 5 fr., et deux superbes gouaches, d'une vigueur étonnante, 12 fr. Ce fut un massacre.

Il y avait deux miniatures, *Robespierre enfant* et *Portrait d'un conventionnel*, auxquelles le propriétaire de la collection m'a paru attacher une importance exagérée, et qui méritaient cependant mieux que les 36 fr. de leur adjudication.

Le bois sculpté était, je crois bien, le triomphe de la collection tout entière : deux splendides bahuts flamands du XVIIe siècle ont été vendus 330 et 300 fr.; un autre d'époque antérieure, 115 fr.; un quatrième, Louis XIII, charmant dans ses proportions plus restreintes, 100 fr.; ce serait ici à peu près le cas d'admettre le mot si souvent usité par le commissaire-priseur qui, pour provoquer les enchères, s'écrie : « Mais c'est pour rien, vous pouvez ajouter un zéro ; ajouter un zéro, c'est beaucoup dire pour quelques-unes des pièces ci-devant mentionnées, mais ce qui est certain, c'est que pour faire actuellement une copie de l'une quelconque d'entre elles il faudrait payer 5 et 6 fois plus, et même davantage.

J'arrive au n° 46 du catalogue : « 28 sujets en chêne sculpté, bouts de poutre provenant de l'église de Wasquehal, terminée en 1511, démolie en partie en 1879. Personnages portent les instruments de la Passion; musiciens; violes, harpes, cornemuses, etc., masques antiques et cinq têtes de chiens, la plupart montés en appliques et finement sculptés, quelques-uns portent les coiffures de la fin du XVe siècle. » Ici, je me voile la face: comment a-t-on pu laisser un marchand étranger emporter tout cet objet pour 500 fr? Comment n'a-t-on pas retenu ici une collection qui aurait pu enrichir simultanément, et l'église actuelle de Wasquehal, ainsi que quelques autres des environs, et l'Ecole Nationale des Arts industriels et maints logis d'amateurs de souvenirs locaux qui sont en même temps des monuments d'archéologie générale. Je ne sais si mon idée est pratique à un degré quelconque, mais est-ce que la Société d'Emulation ne pourrait pas, dans des circonstances analogues, s'ériger en une sorte de petite commission des monuments historiques et veiller à ce que, au moyen d'une manière de syndicat entre quelques-uns de ses membres ou même d'étrangers, les témoins du passé de Roubaix et de son *plat pays* restent sur place? Une pièce superbe qu'il serait coupable de négliger était une frise renaissance flamande vendue 95 francs; l'acquéreur peut également se flatter d'avoir fait une bonne affaire.

Quatre ivoires importants, montés sur velours encadré, sujets religieux (Louis XIV), ont été adjugés à 60 fr.; un crucifix en vieux Rouen 20 fr.; un Christ en ivoire, gothique flamand, 41 fr.; une jolie collection de glaces anciennes vendues dans des conditions un peu plus raisonnables; mais, pour rétablir dans le courant précédent, un tryptique russe du XIe siècle a été cédé à 105 fr.; l'acquéreur peut le porter au musée de Cluny, il gagnera aisément son voyage.

Des bronzes ainsi que des japonaiseries, je ne saurais dire grand chose ; il faut cependant tirer hors de pair deux sabres des XVIe et XVIIe siècles, richement et artistiquement ciselés et incrustés :